

Réunion du Jeudi 15 mai 2014 à 20h15 sous la présidence de M. Jean-Gabriel MASSON, Maire

✓ ***Taxe d'Aménagement***

Nous avons voté le 10 novembre 2011 le taux de la nouvelle taxe d'aménagement à 5% à effet du 1^{er} mars 2012. Il a été décidé d'exonérer en application de l'article L331.9 du code de l'urbanisme totalement les locaux à usage industriel et leurs annexes, les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 m², en partie les surfaces des constructions à usage de résidence principale financées à l'aide du prêt à taux zéro pour les surfaces supérieures à 100 m² et dans la limite de 50% des surfaces excédant 100m².

Depuis fin 2013, nous avons la possibilité d'exonérer les abris de jardin pour une surface limitée à 20m². Après en avoir délibéré, il est décidé de fixer le taux à 4.5%et d'exonérer les abris de jardin d'une surface maximum de 20 M².

✓ ***Subvention exceptionnelle Paroisse Ste Thérèse***

Nous avons eu un rejet de la part du trésorier concernant le règlement de la facture de chauffage de l'Eglise qui se monte à 488 euros. Cet entretien devrait être à la charge de l'occupant. La Paroisse Ste Thérèse a donc réglé cette facture. Il est décidé d'allouer une subvention exceptionnelle de 500 euros à la Paroisse Ste Thérèse.

✓ ***Délégué au Groupement de Défense contre les organismes nuisibles***

Monsieur Guillaume JAMEZ est désigné comme délégué communal chargé de représenter la commune au sein du GDON. Il a pour mission de réceptionner les demandes d'interventions du piégeur sur sa commune, d'orienter le piégeur dans ses activités et d'assurer le bon fonctionnement du service sur l'ensemble du territoire de la commune. A l'issue des opérations de lutte contre le rat musqué, le bilan des prises lui est transmis.

✓ ***Information Travaux de Voirie / Entretien de Bâtiments***

Franck Gothière, Nicole Glorian et Guillaume Jamez ont fait le tour des voiries communales. Il s'avère que les fossés du chemin du carne sont bouchés, il y a lieu d'intervenir. De même, les fossés de la départementale rue de la joirie sont également à revoir. Rue des vaulx : suite aux travaux d'assainissement, de nombreuses bordures sont abimées.

- Des devis sont en cours de réalisation pour les branchements aux divers bâtiments communaux. Respect d'eau et Hameau ont été contactés. Il y a lieu de contacter une troisième entreprise pour avoir pour chaque bâtiment trois devis.

- Les terres stockées par l'entreprise Tomasini à l'emplacement du nouveau cimetière doivent être évacuées pour remplir les puits sis rue de la Cardonnerie.

- Entretien des bâtiments :

Eglise : les joints des murs latéraux sont en très mauvais état. Des ardoises sont cassées sur le versant nord.

Maison des associations : les menuiseries sont à revoir

Ecole : les plafonds des anciennes classes sont à vérifier, à voir s'il existe une isolation.

- Syndicat Electricité : nous avons reçu un courrier nous annonçant le renforcement du poste des coquelicots, la puissance passerait de 200 kw à 400kw. Il est aujourd'hui utilisé à 230kw. Le projet se monte à 79000 euros subventionné à hauteur de 80% par le FACE, les 20% restant seraient fiscalisés sur le foncier bâti pour 2015.

✓ ***Echange sur le SCOT***

Il y a lieu d'insister sur l'usage des transports en commun dans l'ouest lillois, il n'y a pas de parking relais supplémentaire de prévu. Tout est centré sur la LMCU, rien par chez nous. Les personnes qui viennent de Dunkerque ne peuvent arrêter avant la Porte des Postes.

La trame verte est réaffirmée pour le secteur allant d'Aubers à Fromelles. Au niveau de l'habitat, on insiste pour améliorer les performances énergétiques des constructions. On limite également d'1/3 les emprises agricoles.

Il est noté dans le rapport qu'il y a lieu de produire 400 logements dans la Communauté de Communes avec une mixité sociales de 23 à 25% .

Au niveau de la communauté de communes , il est projeté 300 logements sociaux. On a déjà pour commune 17 logements sur 70 (le taux est de 25%). Ils proposent un taux de 75%, chez nous car nous avons très peu de logements de ce type.

Le point doit être discuté dans le cadre du SCOT, nous allons remonter l'impossibilité technique de cette règle.

✓ ***Règlement et tarifs de la Salle du Temps Libre***

Un groupe de travail va réfléchir sur les tarifs et les conditions de location de la Salle du Temps Libre et de la cantine de l'Ecole. L'usage de la sono de la Salle du Temps Libre serait interdit. Au niveau des horaires d'occupation, ils seraient allongés à 23h pour la cantine de l'école uniquement. Il nous faut prévoir un registre d'entrée et de sortie de la vaisselle, des tables et chaises.

✓ ***Manifestations communales à venir***

- 19 juillet : Commémoration de la Bataille de Fromelles

- Foulée des Weppes : une réunion de préparation est prévue le vendredi 16 mai

- 9 juillet : Concert australien

Au niveau des concerts australiens, il est souhaité de donner le relais à la Commission Tourisme pour travailler également hors de Fromelles. Cette année, il y a eu 4 concerts sur Fromelles, à voir pour envisager un accueil dans la toute la communauté de communes.

2^{ème} quinzaine d'août : Accueil d'un groupe de cavalier Espace de la Biette

Tous les sujets du jour ayant été abordés et après lecture du calendrier des réunions et manifestations à venir, Monsieur le Maire clôture la séance à 23 heures 15.